



Convention centre de loisirs de Givry

Les tarifs de contribution de la commune au fonctionnement du centre de loisirs de Givry pour l'année 2008 ont été réévalués. La participation communale sera de 3,70 € par demi-journée et par enfant au lieu de 3.60 € en 2007. Le tarif de participation des parents est fixé à 5 € en 2008 par demi-journée et par enfant en 2008, au lieu de 4.90 € en 2007.

Evènements

Première « boom des jeunes » à Saint-Désert :
les enfants peuvent venir avec leurs copains du même âge.



Coupes et affouages

Parcelles	N°1 partie à 9	N° 23	N° 29
Coupe	Sanitaire inscrites à l'état d'assiette des coupes pour l'exercice 2009	D'amélioration inscrite à l'état d'assiette des coupes pour l'exercice 2009,	Coupe de taillis sous futaie inscrite à l'état d'assiette des coupes pour l'exercice 2009
Destination des produits			
Délivrance	des houppiers et des petites futaies (diam. : 35 cm et moins)	des houppiers et des petites futaies (diam. : 35 cm et moins)	taillis, des houppiers et des petites futaies (diam. : 35 cm et moins)
Mode de partage	sur pied et par habitant		
Garants responsables	MM FRÉAUX Jean-Louis, BENAS Gilbert, GAILLARD Roland, Mme PONSOT Valérie		
Représentant au sein des services	M. LATOUR Jacky		
Délais d'exploitation	abattage et façonnage : 15 avril 2010 débardage : 15 octobre 2010	15 novembre 2010	abattage et façonnage : 15 avril 2010 débardage : 15 octobre 2010
Autres clauses	Eparpillement des rémanents		mise en andains des rémanents
Vente en régie des grosses futaies	houppiers délivrés en affouage / chênes (diam. 40 cm et plus) par les soins de l'ONF	houppiers délivrés en affouage / chênes et hêtres (diam. 40 cm et plus), vente sur pied par les soins de l'ONF	houppiers délivrés en affouage / chênes et hêtres (diam. : 40 cm et plus), vente sur pieds par les soins de l'ONF
Autres clauses particulières	Abattage et découpe à la charge de l'adjudicataire / abattage à partir du 15 février 2010 (ou entre le 15 février et le 15 mars).		Abattage et découpe à la charge de l'adjudicataire / abattage entre le 15 février et le 15 mars 2010.

Les inscriptions aux affouages sont reçues en mairie jusqu'au 31 octobre 2008. Le tirage des affouages aura lieu le samedi 8 novembre 2008 en mairie, entre 10 h et 12 h. Le prix des affouages pour la saison 2008-2009 ne changera pas : 10 € la portion de bois.



Le savez-vous ?

Renouvellement du Conseil d'Administration de la Caisse Nationale de retraites des agents des collectivités locales (CNRACL). La liste électorale et les modalités du scrutin sont affichées en mairie.

Pascal PIGNERET, agent de notre commune a été victime d'un grave accident au niveau de la main à la fin du mois de septembre. L'ensemble de l'équipe municipale lui souhaite un prompt rétablissement.

Création du site internet : www.saint-desert.fr

L'équipe de la commission Communication et Information a profité de l'été pour travailler à cette réalisation en coordination avec la société Studio Gire communication. Le site de la commune sera ouvert à la fin du mois d'octobre.

Une réunion publique - démonstration de la navigation sur le site sera organisée le mercredi 5 novembre à 20 h à la salle des Rocheriaux.

L'ensemble de la voie et de tous les autres équipements communs au lotissement La grange d'Arrey II de Cocloyes le Haut sera incorporé au le domaine public communal, par convention, dès réception définitive et constat d'achèvement des travaux.

L'aménagement progressif des jeux d'enfants est lancé dans le jardin public. Les études ont été effectuées par MM. Thomas LAGRANGE et Eric DAVANTURE. Les premiers équipements destinés aux enfants de 2 à 7 ans comportent un jeu ressort quadri antidérapant et une structure ALG 11 composée de 1 tour avec toit hauteur plancher 1200 mm, hauteur totale 2500 mm, un toboggan fond inox, un escalier d'accès 4 marches et un plan incliné d'escalade pour un coût global de 4 000 € TTC.

L'entreprise Astro Pizz, pizzeria ambulante, a été autorisée à s'installer les mardis soirs à l'entrée du village. Cette société versera un droit de place de 15 euros par mois à la commune jusqu'à dénonciation de l'accord par l'entreprise ou la commune par simple courrier.

Saint-Désert infos

Bien vivre en Côte Chalonnaise

B u l l e t i n m u n i c i p a l

Numéro 3 - octobre 2008

Le mot du Maire

La rentrée des classes s'est effectuée avec un renouvellement important de nos professeurs des écoles. C'est Monsieur Michel DOYEN, nouveau Directeur qui coordonnera cette équipe presque entièrement renouvelée. Pendant l'été, les employés municipaux bien aidés par quelques conseillers ont procédé à une remise en état complète des différentes classes.

Les différents agencements permettent maintenant d'accueillir les enfants de la commune dans les meilleures conditions. Les abords des écoles ont été aménagés pour permettre une meilleure circulation entre les différents lieux scolaires. Le parking a été partiellement sécurisé pour les plus petits sont ou seront très prochainement installés au jardin public à proximité de l'école maternelle.

L'entreprise BEC chargée des travaux d'aménagement de la RN80 n'a pas pris beaucoup de vacances... chacun d'entre nous a pu le constater... et nous devons subir les nuisances liées à ces travaux d'envergure jusqu'en fin d'année 2009...

Une enquête sur les nuisances sonores a été effectuée à notre demande à la fin de l'été. Les résultats détermineront le complément de protection sonore que nous avons demandé. Nous restons très vigilants sur le respect de la qualité de vie et nous veillerons à ce que tous les accords soient respectés.

Les conseillers s'impliquent beaucoup dans les nombreux dossiers traités en ce début d'année : appels d'offres pour l'aménagement des logements à l'ancienne Mairie et à la Cure (début des travaux décembre 2008), appels d'offre pour l'aménagement de la rue des anciennes halles (réalisation printemps 2009), lancement de la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU), mise en place d'une signalisation routière conforme aux normes actuelles, lancement de l'étude de l'assainissement de la Rue de la pompe et de l'Impasse du Moulin avec l'aménagement de la voirie de ce quartier (travaux prévus à l'automne 2009), numérotation des hameaux et des rues de la commune, réflexion sur les aménagements du cimetière (implantation d'un columbarium,...), réorganisation des services communaux,... nos deux secrétaires, très sollicitées par ces nombreux dossiers, facilitent la tâche de chacun et je les en remercie.

Les prochains bulletins municipaux vous informeront régulièrement de l'avancée de toutes ces réalisations.

Daniel CHRISTEL
Maire de Saint-Désert

La vie de la commune

Logements bâtiment ancienne mairie et cure dans le cadre de l'opération cœur de Village Plus (PLU)

Lors du Conseil Municipal du 31 juillet dernier, le projet de création de deux logements dans l'ancienne mairie a été précisé : monsieur GUILLOUX, architecte de B&G Architecture et maître d'œuvre de l'opération Cœur de Village Plus pour la réhabilitation de logements communaux propose la réalisation d'un T3 duplex (surface habitable 67,60m²) d'une part, d'un second logement T6 (surface habitable 98,74m²) d'autre part. Le coût global des travaux sur l'ensemble du bâtiment de l'ancienne mairie est estimé à 112 000 € HT, 10,5 % d'honoraires à valoir sur ce montant en sus.

Le projet d'aménagement de deux logements dans le bâtiment retour de la cure prévoit la création de deux T3, l'un au rez-de-chaussée (surface habitable 71,04m²), l'autre dans les combles (surface habitable 74,25m²). Le coût global des travaux sur l'ensemble du bâtiment en retour de la cure est estimé à 171 000 € HT, 10,5 % d'honoraires à valoir sur ce montant en sus.

Logements :
Opération cœur de village

Voie :
Travaux réalisés

Ecole :
Accueil des élèves

Permanence de monsieur le Maire Daniel Christel samedi matin de 10 h à 12 h





Travaux salle polyvalente

La réfection de distribution du chauffage a débuté le lundi 6 octobre pour une durée de trois semaines. L'entreprise SARL Alain LEDUC a été choisie pour ces travaux après appel d'offres auprès de trois établissements différents. Les utilisateurs habituels (école, associations) pourront bénéficier à partir du mois de novembre d'une salle toujours plus performante.

Voirie : deux réunions publiques avec les habitants

Durant le mois de juillet, deux réunions publiques ont été organisées sur invitation de Monsieur Le Maire entouré des membres du Conseil Municipal afin de présenter aux riverains et usagers les travaux prévus sur la Commune.



Réunion publique du 24 juillet 2008. De gauche à droite : **Monsieur Guilloux, Monsieur Christel, Madame Lê-Germain et Monsieur Michaud**

Le 24 juillet, Monsieur le Maire a présenté les aménagements de la rue des Anciennes Halles en collaboration avec Monsieur Philippe GUILLOUX en charge du projet. Il s'agit de réaménager la voirie et l'espace piéton : trottoirs, bordures, reprise de chaussée, réseau d'eau pluvial, garde-corps le long de la rivière et mobilier urbain. Le montant des travaux est estimé à 290 000 € HT, frais d'honoraires en sus.

Mardi 26 juillet, Monsieur GUY conseiller de l'entreprise COLAS a présenté les travaux à réaliser et qui se dérouleront en deux parties : route de la Saule à la Montée avec reprofilage de la route, revêtement en enrobé à chaud avec création d'échappatoires pour faciliter le croisement des véhicules puis la route de Montbogre avec un reprofilage de la route pour guider les eaux pluviales et permettre la suppression de deux glacis pénalisants pour la circulation des véhicules. La pose d'un caniveau avec 5 grilles et un réseau de captage des eaux de ruissellement sera aménagé. La route sera revêtue d'un enrobé à chaud, la délimitation d'un passage piétonnier sera matérialisée. Le coût des travaux est de l'ordre de 30 000 €.

Les travaux de voirie entre les hameaux de La Saule et de La Montée, ainsi qu'une partie de la route de Montbogre est en cours de réalisation.

Voirie : travaux réalisés



Au cours de l'été la réfection de la chaussée de l'Avenue de Bourgogne, la pose de trottoirs et l'aménagement de deux places ont été réalisés sous l'œil attentif de Monsieur Joël MICHAUD, adjoint chargé de la voirie

Voirie : travaux réalisés

En coordination avec la Direction Départementale de l'Équipement et le Grand Chalon, l'équipe municipale a engagé une réflexion sur la sécurité dans notre village. L'étude approfondie fait apparaître à de nombreux points de la commune des problèmes de signalisation routière (implantation des panneaux, marquages au sol, etc.) Cette étude se poursuit pour résorber graduellement l'ensemble des problèmes de sécurité dans le village.

RCEA

Des contacts ont lieu régulièrement avec les services de l'état. Une réunion publique est prévue au mois de novembre (probablement vendredi 14 novembre) pour expliquer l'avancée et les modifications techniques apportées aux travaux liés à l'élargissement de la RN 80. La population sera informée de la date retenue par tract et affichage public.

CCAS actions de solidarité

Une somme de 1500 € a été provisionnée au budget 2008 sur le compte - secours et dot - pour apporter des aides exceptionnelles et d'urgence à des personnes dans le besoin sur décision du CCAS. Désormais, le CCAS pourra intervenir plus rapidement pour apporter une aide adaptée aux personnes qui en ont besoin.

Assainissement : Taxes

Pour l'année 2009, la part fixe d'assainissement a été fixée à 56 € et le prix du mètre cube d'eau consommée à 1,28 €.

Assainissement : réseaux des eaux usées rue de la Pompe et rue du Moulin

La mise en séparatif du réseau d'assainissement rue de la Pompe, la mise en place d'un réseau de collecte des eaux usées sur la rue du Moulin et la création ou reprise des branchements particuliers ont été évoquées lors du dernier Conseil Municipal. La Société Ginger Environnement & Infrastructure a été choisie pour la maîtrise d'œuvre des réseaux pour un montant de 14 352 € TTC. Les travaux sont programmés pour l'année 2009.

Administration de la commune : règlement de la commande publique

Le règlement intérieur de la commande publique de Saint Désert sera désormais harmonisé à compter du 1^{er} janvier 2008 avec les nouveaux seuils des marchés de fournitures et services d'une part à 206 000 € HT (au lieu de 210 000 € HT), et des marchés de travaux d'autre part à 5 150 000 € HT (au lieu de 5 270 000 € HT).

Ecoles : accueil des élèves en cas de grève

Depuis le 20 août 2008, la Loi prévoit la mise en place de l'accueil des élèves en cas de grève de plus de 25% des personnels enseignants. Un dispositif d'accueil sera mis en place dans la commune : il reposera d'abord sur les personnels d'encadrement périscolaire de la commune mais pourra être complété par des habitants de la commune volontaires.

La commission Education et Culture lance un appel : vous êtes volontaires pour participer au dispositif d'accueil des enfants de l'école primaire en cas de grève des enseignants, manifestez-vous à la mairie au plus vite en déposant coordonnées et lettre de motivation.

Personnels municipaux

La loi du 30 juin 2004 relative à la solidarité pour l'autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées instaure une journée de travail supplémentaire dénommée journée de solidarité. Cette journée peut être accomplie soit en travaillant un jour férié autre que le premier mai, soit en travaillant un jour de RTT, soit par toute autre modalité permettant le travail de 7 heures précédemment non travaillées, à l'exclusion des jours de congés annuels. C'est cette dernière modalité qui a été retenue : les agents de la commune effectueront la journée de solidarité sous la forme de 7 heures de travail précédemment non travaillées.

A la fin de son congé parental, Mme Christine COLIN secrétaire de mairie reprendra son poste à temps partiel (28/35^{ème} renouvelable chaque année). Aussi, pour tenir compte des tâches administratives à effectuer en mairie, de l'augmentation de l'amplitude des horaires d'accueil et des travaux liés à l'agence postale, M. le Maire propose de créer un poste de secrétaire de mairie sur un grade de rédacteur, permanent, à temps non complet, d'une durée hebdomadaire de 7 heures. Cette mesure sera associée au recrutement d'un agent pour compenser le temps partiel de la secrétaire de mairie, soit au total 14h par semaine.

Zoom



Frédéric NENET, habitant de Saint-Désert remporte un nouveau titre de champion du monde de parachutisme

C'est par la presse locale que nous avons appris le sacre de Frédéric NENET et Cyril COLIN au championnat du monde de freestyle à Maubeuge. Les deux champions promettent de nouvelles aventures avec une participation la première coupe du monde officielle de vol vertical relatif à quatre en Arizona en octobre.

Avec un programme bien au point depuis plusieurs mois, les Chalonnais n'ont laissé aucune chance à leurs adversaires (Source : Journal de Saône-et-Loire, 15 août 2008)

Associations

Monsieur Thomas LAGRANGE et Madame Elisabeth LÊ-GERMAIN représenteront la commune au conseil d'administration du Comité de Jumelage.

Le club USGSD a obtenu le label école de foot attribué par le district de football du Pays-Saônois. La remise officielle de cette récompense se fera le samedi 18 octobre 2008 à 18 h 30, salle de l'ancienne gare à GIVRY. La municipalité félicite les dirigeants et entraîneurs pour le travail accompli.

Saint-Désert infos

Bien vivre en Côte Chalonnaise

Horaires de Mairie - (03 85 45 84 10 - mairie-de-st-desert@wanadoo.fr)

	Matin	Après-midi
Lundi	10 h -12 h	14 h -18 h
Mardi	<i>Fermé au public</i>	14 h-18 h
Mercredi	10 h -12 h	<i>Fermé au public</i>
Judi	10 h -12 h	14 h-18 h
Vendredi	<i>Fermé au public</i>	14 h -18 h
Samedi	9 h -12 h	<i>Fermé au public</i>

Outre les services de mairie (Administratifs et Techniques : Etat Civil, Affaires scolaires, dépôt de Permis de Construire, Voirie, etc.) Christine COLIN et Evelyne DEBOT sont à votre écoute pour toutes autres questions (location salles des Fêtes, Horaires de bus, relations grand Chalon, etc.).

Permanence du Maire

le samedi de 10 h à 12 h.

• **Site de la commune :**
www.saint-desert.fr (en ligne fin octobre)

• **Permanence CCAS**
(Centre Communal d'Action Sociale)
Sous la responsabilité de Jean BEAUVICHE, l'équipe du CCAS reçoit le public chaque mercredi entre 17 h 30 et 18 h 30.

• **Ecole de Saint-Désert**
(03 85 47 92 93)

Directeur : Michel DOYEN

Semaine de 4 jours : lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Horaires d'école : 8 h 45 -11 h 45 et 13 h 45 -16 h 45.

Accueil des enfants 10 minutes avant l'entrée en classe.

• **Restaurant Scolaire et Garderie**

Les enfants sont accueillis au restaurant scolaire sous la responsabilité de Marie-Paule BOURJON.

A partir de 13 h, Sandy BARD, animatrice municipale, encadre le groupe selon le planning d'activités suivant :

Horaires de l'agence postale (03 85 45 84 10)

	Matin	Après-midi
Lundi	10 h -12 h	14 h -17 h 30
Mardi	<i>Fermé</i>	14 h -17 h 30
Mercredi	10 h -12 h	<i>Fermé</i>
Judi	10 h -12 h	14 h-17 h 30
Vendredi	<i>Fermé</i>	14 h -17 h 30
Samedi	9 h -11 h 30	<i>Fermé</i>

La garderie périscolaire fonctionne le matin à partir de 7 h 30 et le soir après la classe jusqu'à 18 h 30

Renseignements et Inscriptions (Garderie et restaurant scolaire) en mairie 03 85 45 84 10.

Activités	
Lundi	Lecture de contes et histoires pour les petits / Lecture autonome pour les grands
Mardi	Jeux de société
Judi	Coloriage, pliage
Vendredi	Activités manuelles ou jeux d'extérieur (si le temps le permet)

• **Ramassage des encombrants**

Dès à présent, bénéficiez de ce service organisé par la commune en vous inscrivant à la mairie (03 85 45 84 10 mairie-de-st-desert@wanadoo.fr).

Bibliothèque de Saint-Désert

(03 85 45 84 15 - bibliothèque.saintdesert@wanadoo.fr)

Sous la responsabilité de Marie Antoinette Bichet et Geneviève Galland et grâce à l'aide de nombreux autres bénévoles (Jessica Dalia, Danièle Dubuis, Paule Gelin, Danièle Nicolas, Suzanne Noly et Annie Perrouset) la bibliothèque met au service des habitants, gratuitement, le prêt d'ouvrages et la possibilité de consulter de nombreux documents et revues sur place.

L'accueil a lieu aux jours et horaires suivants.



Accueil tout public	
Lundi	14 h -15 h - (accueil scolaires) 15 h - 17 h 30
Mercredi	17 h -19 h
Judi	17 h -19 h



Activités associatives à Saint-Désert

Toutes les associations de la commune ont été sollicitées pour faire connaître leurs activités.

Seules celles qui ont répondu sont ici mentionnées.

Nous ne manquerons pas de compléter ces informations au cours de l'année dans le bulletin municipal.

• Amicale Laïque

Isabelle DUREUIL - 03 85 47 96 84
amicalelaïque@hotmail.fr

Eveil corporel (3 à 6 ans) - Mercredi de 10 h 30 à 11 h 30

Initiation sportive (5 à 12 ans) - Mercredi de 14 h 00 à 15 h 30

Activités de centre de Loisirs pendant les vacances scolaires.



• USCC / USGSD-labellisée « Ecole de Foot »

Pratique du football pour les jeunes de 10 à 15 ans

Alain PICHARD - 03 85 47 97 08 ou au 06 73 34 69 37

uscc-usgsd.saintdesert@laposte.net

Entraînements Mardi de 18 h 30 à 20 h 30 (10/11 ans) à Givry / (12/13 ans) à Saint-Désert / (14/15 ans) à Buxy.

Les matchs ont lieu le samedi après-midi soit aux mêmes endroits, soit sur les terrains des communes environnantes.

Licence 45 €

Pratique du football pour les enfants de 6 à 9 ans

Patricia MORIN - 03 85 44 42 78 ou au 06 18 46 89 63 - uscc-usgsd.saintdesert@laposte.net

Entraînements Mercredi à 14 h - Matchs le samedi après-midi à Givry.

• Gymnastique Volontaire

Nicole LEFEUVRE 08 70 72 63 87 - gymnastiquevolontaire.saintdesert@laposte.net

Trois animatrices dynamiques : Nadine NALTET, Patricia BERTHIER et Denise MERCIER (gym. Douce).

Cours : Mardi (20 h - 21 h) - Mercredi (19 h - 20 h)

Jeudi Gym douce (9 h 15 - 10 h 15) - Salle des Rocheriaux.

Licence annuelle 65 €



• FGRCF

Association des retraités de la SNCF de Givry/Buxy/Cluny

René DARD - fgrcf.saintdesert@laposte.net

Diverses manifestations, dont vide-grenier à la salle des Rocheriaux.

• Club Amitiés et Loisirs

Jeux et Divers pour les personnes âgées

Danielle PONTIUS - 03 85 47 92 39

Réunions un jeudi sur deux. Cotisation annuelle : 18 €

• L'Amicale des Chasseurs (communes de Saint-Désert, Granges et Rosey)

Isabelle Guerrin - 03 85 47 03 76 - chasseurs.saintdesert@laposte.net

Organisation de la chasse les mercredis, samedis, dimanches et jours fériés

Cotisation annuelle : 110 € pour les habitants des 3 communes - 140 € si résidence secondaire.

• Comité d'organisation du Téléthon

Marie-Hélène RENAUD - telethon.saintdesert@laposte.net



• Services religieux à Saint-Désert

Messe tous les matins à 8 h 30 au Domaine des Sœurs de la Salette

Messe les 2^{ème} et 4^{ème} dimanches du mois à l'église de Saint-Désert.

Bibliothèque paroissiale : tous les jeudis de 16h à 18 h et les 2^{ème} et 4^{ème} dimanches après la messe à partir de 11 h 30.

Renseignements auprès de Monsieur le curé au 03 85 47 92 59